



**PREFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*



MARS 2021

DOSSIER DE PRESSE

Un réseau de développeurs France Relance Moselle

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PLAN FRANCE RELANCE	p. 3
UN SOUTIEN MASSIF DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES DEPUIS MARS	p. 4
POINT D'ÉTAPE DU DÉPLOIEMENT FRANCE RELANCE EN MOSELLE	p. 5
UN RÉSEAU DE DÉVELOPPEURS FRANCE RELANCE EN MOSELLE	p. 7

PRESENTATION DU PLAN FRANCE RELANCE



Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face et protéger le pays des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19. Même si le virus circule toujours, **le pays se tourne vers l'avenir.**

Avec la volonté d'amplifier les efforts mis en œuvre avec [le plan de soutien](#), le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 **le plan France Relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays.** Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030.

Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit $\frac{1}{3}$ du budget annuel de l'État. Le plan de relance a pour vocation de **susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse**, celles et ceux qui souhaitent se **reconvertir ou acquérir de nouvelles compétences**. Il doit aussi permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer **sa robustesse et son attractivité internationale**. Mais, la relance est aussi, et surtout, **sociétale**. Solidaire, sociale et territoriale. 36 milliards d'euros sont ainsi alloués à l'objectif cohésion du plan (emploi des jeunes, aide aux plus modestes et aux collectivités territoriales, Ségur de la santé...).

UN SOUTIEN MASSIF DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES DEPUIS MARS 2020



L'impact économique de cette crise sans précédent a nécessité des mesures de soutien d'urgence massives.

Depuis le début de la crise sanitaire, les services de l'État en Moselle se sont pleinement mobilisés pour soutenir la relance économique du département : un **comité opérationnel départemental d'urgence économique** s'est constitué, et s'est réuni 21 fois depuis le mois d'avril 2020, afin de diffuser largement l'information et répondre aux questions des chefs d'entreprises. Ces réunions se tiennent aujourd'hui encore sur un rythme bimensuel.

Des réunions sectorielles ont également été organisées, notamment pour les secteurs du BTP et du tourisme.

Bilan chiffré du soutien de l'État aux entreprises en Moselle au 05 mars 2021 :

- activité partielle : 166 000 salariés protégés, soit 68 % de l'effectif salarié du département, 250M€ versés, pour 16 318 demandes ;
- fonds de solidarité : 155,56 M€ d'aide, pour 19 069 ;
- prêt garanti par l'Etat : 7 015 entreprises, pour 1,157 Md€ de prêts, dont 88 % sont accordés à des TPE ;
- report de cotisations sociales depuis mars 2020 : 112,9 M€.

POINT D'ETAPE DU DEPLOIEMENT FRANCE RELANCE EN MOSELLE



La Moselle s'est pleinement inscrite dans l'objectif de transformation en profondeur de l'économie, en adaptant une stratégie locale pour déployer le plan de relance :

Deux **comités de pilotage ont été organisés** associant les forces vives du département : le premier, le 24 septembre 2020, avec pour objectif de présenter le plan de relance ; le deuxième, le 29 janvier 2021, a permis de dresser un premier bilan du déploiement du plan sur le territoire mosellan.

Le déploiement départemental s'articule sous l'égide de **4 groupes de travail thématiques suivant les priorités de la relance**, pilotés chacun par un sous-préfet et animés par un service de l'État. Ces groupes ont permis la coordination des acteurs, l'accompagnement des porteurs de projets, et le suivi des actions menées, en identifiant les éventuelles difficultés.

Les élus, les institutionnels et les entreprises se mobilisent massivement dans ce plan de relance économique.

- Les principaux résultats par volet :

Les mesures du plan de relance sont mis en œuvre dans le département depuis plusieurs mois :

- **Volet écologie** : **84 M€ du plan France relance sont** mobilisés pour **68 projets de rénovation des bâtiments de l'État**, afin d'améliorer le confort des agents et des usagers. Ainsi, par exemple :

- l'aménagement d'une seconde cité administrative à Metz, destinée à regrouper en un lieu unique divers services de l'État aujourd'hui dispersés,
- des travaux d'isolation thermique et de rénovation énergétique dans plusieurs bâtiments d'enseignement et résidences universitaires à Metz, Montigny-lès-Metz, Saint-Avold, Forbach, et Sarreguemines.

MaPrimRénov' : 3 023 dossiers ont été acceptés en Moselle en 2020, représentant **17 M€ d'aides pour 44M€ de travaux**. Le montant des aides payé à fin 2020 s'établit à 4,5M€ (avances et soldes confondus)

- **Volet compétitivité** : le plan France Relance constitue aussi un soutien substantiel à l'industrie : **17 entreprises** du département ont ainsi bénéficié, à la date du 1^{er} mars 2021, de subventions de l'État s'élevant à près de 20,7 M€, pour la réalisation de près de 81,5 M€ d'investissement.

Les **lauréats** sont régulièrement communiqués au fil de l'instruction des dossiers : exemples : les entreprises **Allgaier France à Faulquemont et Périféri à Woustwiller pour l'appel à projets automobile**. Ce travail s'intensifie en 2021, de nouveaux lauréats seront communiqués dans les prochains jours.

France relance renforce également la compétitivité du territoire, avec une **baisse des impôts de production de 123,46 M€ concernant 8 776 entreprises du département**.

- **Volet cohésion** : l'État vient en aide tant aux collectivités locales qu'aux jeunes entrant sur le marché du travail.

- **Soutien aux collectivités locales** : avec France Relance, l'État apporte un soutien massif aux investissements des collectivités locales mosellanes. En 2020, ce sont **plus de 35 M€** qui ont été injectés pour soutenir l'investissement des collectivités locales, sur environ 600 projets (notamment 15,633M€ pour 482 dossiers qui concernent la dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR, 8,040 M€ pour 43 dossiers qui concernent la dotation de soutien à l'investissement local - DSIL classique et 7,600M€ pour 85 dossiers DSIL relance).

→ Exemple 1 DSIL Relance : à Bourgaltroff, création d'un réseau d'assainissement collectif et construction d'une station d'épuration, aidés à hauteur de 474 380 € sur un investissement de 1,355 M€.

→ Exemple 2 DSIL Relance : à Boulange, création d'une maison de santé pluridisciplinaire, aidé à hauteur de 499 860€ sur un investissement de 1,8M€.

- Dispositif "**1 jeune, 1 solution**" : France Relance soutient aussi **la possibilité d'offrir de réelles perspectives aux jeunes** qui arrivent sur le marché de l'emploi, à travers le dispositif "**1 jeune, 1 solution**". Plus de 10 000 jeunes ont bénéficié de ce plan en 2020 dont :
 - 2 790 primes à l'embauche financées par France Relance, pour 1 543 employeurs ;
 - plus de 5 200 contrats d'apprentissage aidés par France Relance ;
 - 252 jeunes en « contrat initiative emploi » ou en « parcours emploi compétence » ;
 - 2 034 jeunes entrés en « parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi » (PACEA), dont 1 325 en « Garantie Jeunes ».
- Dans l'objectif de préparer la Moselle aux enjeux de 2030, ce **déploiement va encore s'intensifier en 2021** dans le département, avec notamment un soutien plus poussé aux secteurs les plus fragilisés (Ségur de la santé, culture, etc.).
- France Relance, c'est aussi soutenir **la possibilité d'offrir de réelles perspectives aux jeunes** qui arrivent sur le marché de l'emploi, à travers le dispositif "**1 jeune, 1 solution**". Plus de 10 000 jeunes ont bénéficié de ce plan en 2020 dont :
 - 2 790 primes à l'embauche financées par France Relance, pour 1 543 employeurs ;
 - plus de 5 200 contrats d'apprentissage aidés par France Relance ;
 - 252 jeunes en « contrat initiative emploi » ou en « parcours emploi compétence » ;
 - 2 034 jeunes entrés en « parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi » (PACEA), dont 1 325 en « Garantie Jeunes ».
- Dans l'objectif de préparer la Moselle aux enjeux de 2030, ce **déploiement va encore s'intensifier en 2021** dans le département, avec notamment un soutien encore plus poussé aux secteurs les plus fragilisés (ségur de la santé, culture, etc.).

Constat

Toutefois, cette première phase du déploiement a permis de constater le peu de présence des **PME** parmi les lauréats. **Pour répondre à ce constat, un réseau de développeurs France Relance Moselle a été créé.**

UN RESEAU DE DEVELOPPEURS FRANCE RELANCE EN MOSELLE



Le réseau de développeurs France Relance Moselle s'organise autour de deux volets :

- **un volet prospection** : pour que les structures partenaires prospectent au sein de leurs réseaux afin de faire émerger des entreprises qui pourraient avoir un projet entrant dans les priorités du plan de relance ;

- **un volet aide au montage de dossier** : pour aider très concrètement les entreprises sur le terrain à monter leur dossier de subventions France relance.

→ Il s'agit d'une démarche organisée **conjointement entre les services de l'État et les collectivités** afin de répondre collectivement à l'objectif de relance de l'économie mosellane.

- Les acteurs mobilisés **sur le premier volet** (prospection uniquement) sont principalement **des chargés de développement économique des EPCI (établissements publics de coopération intercommunal) et la fédération du BTP de la Moselle**. Ces acteurs ont montré leur volonté de participer au réseau, notamment en faisant suivre les actualités France Relance aux entreprises, et en orientant les entreprises vers les interlocuteurs pertinents.
- Les acteurs mobilisés **sur le deuxième volet** (prospection, mais également une aide au montage des dossiers) sont activement mobilisés pour aider concrètement les entreprises sur le terrain : les **chambres consulaires** (la CCI et la CMA), et les **agences de développement (Moselle Attractivité et Inspire Metz)**. Ces partenaires se proposent conjointement de faire circuler l'information aux entreprises (prospection), mais également d'accompagner individuellement les entreprises grâce à une équipe de conseillers dédiée.
- **L'intégralité des contacts** est disponible sur le site de la préfecture de la Moselle (<https://www.moselle.gouv.fr/Actualites/Mise-en-place-d-un-reseau-de-developpeurs-France-relance-en-Moselle>).

L'objectif est que chaque chef d'entreprise mosellan ait connaissance de cet outil pour obtenir l'aide dont il aurait éventuellement besoin pour candidater à un appel à projet France Relance.

En conclusion

Avec l'ensemble des partenaires (EPCI, CCI, CMA, Moselle attractivité, Inspire Metz et Fédération du BTP de la Moselle), **34 développeurs de la relance** sont mobilisés pour cette nouvelle étape.

→ les services de la préfecture coordonnent ce réseau et se porte garant de la fluidité de la démarche (reporting et levée de blocage éventuelles via des réunions régulières et un contact étroit avec les développeurs). Les services de l'État restent joignables via la boîte fonctionnelle déjà diffusée :

pref-francerelance@moselle.gouv.fr.

→ Un **prochain comité de pilotage plénier** réunissant les forces vives du département se tiendra à la fin du mois d'avril, afin de **faire le point sur les actions menées** en faveur de la relance mosellane.

Un seul et même objectif : la relance de l'économie mosellane !

